

# Congo. Correspondence with interested countries H-L: Congo. Correspondence ...

*HS L 179:147a*



Dag Hammarskjöld's sand.

Congo (country files)

Correspondence with Ivory Coast

L 179 : 1474

Le 19 avril 1961

Monsieur l'Ambassadeur,

C'est avec le plus vif intérêt que j'ai appris que le Gouvernement de la République de la Côte d'Ivoire envisageait de contribuer militairement à l'opération des Nations Unies au Congo.

Si j'ai bien compris, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire envisagerait de participer à la constitution d'un bataillon conjoint avec le Niger, le Dahomey et la Haute-Volta.

Croyez bien que j'apprécie à sa haute valeur l'annonce d'une telle mesure. Je l'apprécie d'autant plus que je n'ignore pas que, comme toute nation d'indépendance récente, la République de la Côte d'Ivoire ne dispose pas à l'heure actuelle de ressources militaires superflues. Je sais donc que c'est un sacrifice que votre Gouvernement s'apprête à faire conjointement avec d'autres Etats de même expression et tiens, dès à présent, à vous en remercier au nom de la cause internationale.

J'espère que vous voudrez bien, dès que possible, me faire parvenir des précisions sur l'importance du contingent que votre Gouvernement et ceux des autres pays participants entendent mettre à la disposition du Commandement des Nations Unies au Congo ainsi que la date approximative à laquelle ce bataillon pourra être transporté sur place par les soins des Nations Unies.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma très haute considération.

Dag Hammarskjöld

Son Excellence  
Monsieur Arsène Assouan Usher  
Représentant permanent  
Mission permanente de la Côte d'Ivoire  
auprès des Nations Unies  
46 East 74th Street  
New York 21, N.Y.

INFO COPY

APR 12 1961

89

DS63 T194 ABIDJAN 85 12 1045

ETAT

PRESIPREUBLIQUE AFFAIRES ETRANGERES A MONSIEUR DAG

HAMMARSKJOLD SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES NEWYORK

75457 MX JE ME REFERE A MON TELEGRAMME NO/8 75268 DU 21 MARS 1961

STOP MONSIEUR CREPPY M. A FAIT SAVOIR QUE POUR DES RAISONS PERSON-

NELLES IL NE LUI EST PAS POSSIBLE D ACCEPTER LA MISSION QUE

VOUS AVEZ ENVISAGE DE LUI CONFIER AUPRES DU CONSEIL DE

SECURITE STOP IL M EST DANS CES CONDITIONS IMPOSSIBLE DE

DONNER SUITE A LA DEMANDE CONTENUE DANS VOTRE TELEGRAMME DU

20 MARS

DELIX HOUPHOUET BOIGNY

COL: DAG HAMMARSKJOLD 75457 75268 21 1961

FRENCH CABLE COMPANY  
25 BROAD STREET, NEW YORK, TEL. MA 2-7934  
FRENCH CABLE COMPANY  
25 BROAD STREET, NEW YORK, TEL. MA 2-7934

LS105 T302 ABIDJAN 66 22 1825 GOVT

ETAT

PRESIREPUBLIQUE AFFAIRES ETRANGERES A M DAG HAMMARSKJOLD  
SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES NY

75268 JE REPONDS A VOTRE TELEGRAMME DU 20 MARS STOP C  
EST BIEN VOLONTIERS QUE JE CONSENS A METTRE TEMPORAIREMENT  
LES SERVICES DE M CREPY A LA DISPOSITION DU CONSEIL DE  
SECURITE STOP JE VOUS SERAIS RECONNAISSANT M INDIQUER LA DATE  
A LAQUELLE IL DEVRA PRENDRE SES FONCTIONS  
HAUTE CONSIDERATION

HOUPHOUET BOIGNY

75268 20

RCA POSN 70

RTEUNY UNATIONS

4537NY UNATIONSRCA POSN 70

4537NY/10 S NEWYORK 171 20 1800EST UNGOVT

ETAT PRIORITE

S.E. M. F. HOUPHOUET-BOIGNY

PREMIER MINISTRE

ABIDJAN (COTEDIVOIRE)

AI HONNEUR DE VOUS INFORMER QUE LE COMITE CONSULTATIF POUR LE CONGO A RECOMMANDE MONSIEUR GEORGES CREPY, QUI EST ACTUELLEMENT EN SERVICE DANS LA MAGISTRATURE ABIDJAN, POUR FAIRE PARTIE DUNE COMMISSION DENQUETE AUX TERMES DU PARAGRAPHE A(4) DE LA RESOLUTION ADOPTEE PAR

P2

LE CONSEIL DE SECURITE LE 21 FEVRIER, LIBELLE COMME SUIVANT  
OUVRIR GUILLEMETS DECIDE QUUNE ENQUETE IMPARTIALE AURA LIEU IMMEDIATEMENT EN VUE DE DETERMINER LES CIRCONSTANCES DE LA MORT DE MONSIEUR LUMUMBA ET DE SES COLLEGUES ET QUE LES AUTEURS DE CES CRIMES SERONT CHATIES FERMER GUILLEMETS LE NOM DE

P3 =

MONSIEUR CREPY A ETE SUGGERE PAR LE JUGE BASDEVANT EXERCANT ACTUELLEMENT PRESIDENCE DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE POINT S.E. M. SYLVANUS OLYMPIO A EXPRIME SON ACCORD POINT VOUS SERAIS RECONNAISSANT ME FAIRE SAVOIR SI VOTRE GOUVERNEMENT CONSENTIRAIT A METTRE TEMPORAIREMENT LES SERVICES DE MONSIEUR CREPY A LA DISPOSITION DE

P4/21

LA COMMISSION DENQUETE EN EXECUTION DE LA RESOLUTION SUSMENTIONNEE DU CONSEIL DE SECURITE POINT HAUTE CONSIDERATION

DAG HAMMARSKJOLD

SECRETAIRE GENERAL UNATIONS

COL A(4) 21

CLR ACK TNX ''

4537NY UNATIONS 10 RECD 610 PEST RE TU

INFO. COPY

No.
-----

UNITED NATIONS  
DEPT. OF STATE  
TELEGRAPH UNIT  
1961 MAR 20 PM 6:17